



Doc. 14850
08 avril 2019

Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux

Amendement¹ n° 9

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de recommandation, paragraphe 5, quatrième phrase, supprimer les mots:

« , qui reposaient sur les normes communes aux deux organisations, ».

1. 2019 - Deuxième partie de session

